

**Sujet :** [INTERNET] « avis d'enquête publique relative à une demande d'autorisation de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc au lieu-dit "Malaga" »

**De :** Sylvain GAMBA <sylvain.matteo@wanadoo.fr>

**Date :** 31/05/2022 14:11

**Pour :** pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur,  
l'implantation du projet photovoltaïque Malaga présente quelques observations :  
- l'étude sur le réfléchissement des panneaux solaires démontre l'existence de reflet du soleil impactant directement les habitations et la route départementale au Forest d'Aubignosc (sécurité routière).  
- des bâtiments et onduleurs seront installés pour la gestion du parc générant bruits et phénomènes vibratoires perpétuels.  
Le projet est très mal situé dans la montagne de Lure.  
Merci d'en prendre note.  
Cdlt.  
Mr Gamba.

Envoyé depuis l'application Mail Orange